

DURAND, Marie-Françoise et Alvaro de VASCONCELOS (dir.).
La PESCE. Ouvrir l'Europe au monde. Presses de la Fondation
nationale des sciences politiques, Paris, 1998, 341 p.

André Dumoulin

Volume 30, numéro 1, 1999

La politique extérieure du Japon : au-delà du réalisme ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704013ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704013ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dumoulin, A. (1999). Compte rendu de [DURAND, Marie-Françoise et Alvaro de VASCONCELOS (dir.). *La PESCE. Ouvrir l'Europe au monde*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1998, 341 p.] *Études internationales*, 30(1), 178–180. <https://doi.org/10.7202/704013ar>

EUROPE

La PESC. Ouvrir l'Europe au monde.

DURAND, Marie-Françoise et Alvaro de VASCONCELOS (dir.). Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1998, 341 p.

Cet ouvrage collectif, qui doit beaucoup à l'Instituto de Estudos Estratégicos e Internacionais de Lisbonne et son réseau européen de chercheurs – en association avec l'Institut d'Études européennes de l'ULB et l'Instituto Affari Internazionali de Rome –, se compose de trois parties : les fondements de la PESC, citoyens et États dans la politique extérieure et des études sur la PESC en gestation au Moyen-Orient et en Bosnie.

Pour les auteurs, il faut sortir du champ rigide, classique et antagoniste séparant l'école fédéraliste, partisan d'un super-État européen et les intergouvernementalistes. Cette 3^e voie implique que la construction de l'Europe se poursuive « fondée sur l'approfondissement simultané de sa double légitimité, celle des citoyens et celle des États » (Vasconcelos). Elle doit tenir compte aussi de la diversité et des spécificités nationales (et régionales) et des acteurs non étatiques, comme des atouts et non comme une concurrence à une PESC dont on doit surmonter les faillites. La PESC ne peut être que celle d'une fédération d'États et non d'un super-État, au sein desquels le rôle des parlements serait renforcé.

Cet ouvrage, dense et enrichi d'annexes, d'une chronologie et d'un index, a pour originalité de mélanger

plusieurs sensibilités originaires surtout du sud de l'Europe alors que dans ce domaine les experts du nord sont souvent largement représentés. Intégrant plusieurs lectures, plusieurs échelles du champ de la PESC, à la fois dans une réflexion théorique sur les notions de puissance, de démocratie et de souveraineté, *La PESC. Ouvrir l'Europe au monde*, aborde la question des enchevêtrements politiques et institutionnels, avant de conclure sur les blocages de la politique extérieure et de sécurité commune au Moyen-Orient et en ex-Yougoslavie.

Dans un premier chapitre, Vasconcelos présente son concept général sur le partage librement consenti des souverainetés, sur « l'intégration ouverte » qui doit être basée sur une éthique démocratique, les droits de l'homme, la société plurielle, la diversité culturelle et religieuse ; sans s'identifier au globalisme ni au régionalisme. Il souligne la nécessité d'une éthique, d'une composante morale (Hoffmann) de la PESC, même si la conditionnalité politique y est encore sélective. L'objectif est de « désamorcer la tendance à la confrontation fonctionnant sur des bases identitaires nationalistes ».

Reste que l'Union européenne demeure une puissance civile (soft power) utilisant l'instrument économique à des fins politiques, dans un espace de marginalisation politique et stratégique et sans mécanisme d'action collective. Vasconcelos insiste sur une PESC fondée sur les intérêts communs des Européens, mais aussi sur la diversité des approches nationales en matière de politique extérieure. Mais ce refus d'une PESC produit d'un

super-État implique l'empathie intra-européenne, l'identification par les voisins des critères nationaux et l'application de formes de participation parlementaire nationale en matière de PESC.

« L'unité dans la diversité », voici le nouvel objectif d'une PESC où il nous faut valoriser la dimension européenne du facteur national, en améliorant la coordination entre celui qui agit et l'UE (l'opération Alba en fut le contre-exemple) et en imposant lors d'actions impliquant nations-cadres et coalitions *ad hoc* à la fois des orientations politiques définies au Conseil, l'association de la Commission européenne et une coordination avec la présidence et le Secrétariat du Conseil. Dans tous les cas, Vasconcelos insiste sur la notion de pacte de solidarité entre les États membres et les intérêts vitaux communs qui rappelle opportunément, mais sans le nommer, le symbolique article v.

Le chapitre 2 éclaire les limites d'une PESC moribonde parce que intégrée dans un processus d'union politique touchant dorénavant au cœur même de la souveraineté de chaque État membre, l'inscription des États dans des réseaux de plus en plus complexes d'engagement réciproque, avec les États-Unis comme « *ultima ratio* du système international ». Cette interdépendance impose pour l'UE de travailler « dans le sens d'une sécurité coopérative globale ». Mais quelles sont les conditions de légitimité de l'État post-souverain situé entre le « rêve impuissant d'un super-État souverain européen et le rôle national mais subordonné dans le système de l'Amérique-monde » ? (Vasconcelos)

Face au « caractère ouvert et énigmatique du devenir de l'Union politiques » (Mario Telo), quatre approches sont possibles : l'approche néoréaliste donnant la primauté à l'État-nation, l'approche néoinstitutionnaliste, la libérale mettant en avant le poids des facteurs internes et enfin l'approche intergouvernementale et structurelle jouant sur les mutations séculaires et la discontinuité historique.

À partir de l'influence conjointe de l'union monétaire, des responsabilités internationales et de la démocratisation post-1989, Mario Telo décrit en prospective trois scénarios : une union politique de type fédéral, un modèle « scandinave » et une Europe puissance politico-militaire. Il retient l'avènement d'une PESC limitée dans son efficacité et son extension ainsi qu'un processus institutionnel fondé sur la séparation des piliers et sur l'interaction entre une politique commune en évolution et les politiques nationales. Le scénario « scandinave » est pour l'auteur, à l'heure actuelle, le plus vraisemblable tout en présentant l'avantage de laisser les autres options ouvertes pour le futur. Reste à imaginer les effets d'un troisième facteur dynamique au bénéfice d'une Europe des droits des citoyens et de l'application de l'idée républicaine à l'échelle européenne.

Mais malgré le « rapprochement des positions par accommodations réciproques » (Anne-Marie Le Gloannec), des relations intrastructurelles dans l'Union (Gianni Bonvicini) et de la légitimité d'une opinion publique européenne en gestation (Maria-João Seabra), l'examen des diplomaties européennes au Moyen-Orient (Frédéric Charillon) et en ex-Yougoslavie

(Éric Remacle et Barbara Delcourt) est bien le révélateur du caractère encore suiviste et incantatoire d'une PESCE encore virtuelle.

André DUMOULIN

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), Bruxelles

**L'Europe aux frontières.
La coopération transfrontalière
entre régions d'Espagne
et de France.**

PALARD, Jacques (sous la direction de)
GRALE, Paris, Presses Universitaires
de France, 1997, 168 p.

Cet ouvrage fait partie des travaux et recherches du GRALE (Groupe-ment de recherches sur l'administration locale en Europe). Il comprend neuf chapitres rédigés par des chercheurs et des professeurs en science politique des régions d'Aquitaine et du Pays Basque à l'exception de John Loughlin de l'Université du Pays de Galles à Cardiff qui a rédigé le premier chapitre.

Jacques Palard qui a coordonné cet ouvrage souligne dans l'avant-propos la notion de zone frontalière : « les acteurs de la ligne de front entrent dans un processus de rapprochement volontaire à finalité non seulement économique mais aussi culturelle et patrimoniale ». La frontière n'est pas une fatalité à l'exemple des relations entre l'Aquitaine et le Pays Basque espagnol. Cet exemple de coopération interrégionale est indissociable du processus d'intégration européenne. Il s'intègre dans le chorème de l'Arc atlantique de l'Espagne au Danemark en incluant le Royaume-Uni. Mais ce passage de frontière à une zone de contact sou-

lève différents problèmes mis en avant dans les chapitres de cet ouvrage.

John Loughlin présente dans le premier chapitre la terminologie : région, régionalisme, régionalisation et décentralisation pour poser la question de l'Europe des régions. Il souligne que le projet politique était à l'origine différent de la politique régionale mais que les deux se rejoignent par la suite jusqu'à un certain point. Les différentes réformes des Fonds structurels, la création du Comité des Régions, la mobilisation régionale (les groupes de pression) sont autant de facteurs soulignant la poussée du fédéralisme. On assiste à un changement de la notion de l'État-nation. Ceci ne veut pas dire que l'État-nation est sur le point de disparaître, mais que se met en place un système de « multi-levels governance » dans lequel les différents niveaux de gouvernements (Communauté, État-nation, région) jouent des rôles différents à des phases différentes du processus politique.

André Darré décrit les relations France-Espagne et Aquitaine-Euskadi en s'inspirant d'une problématique historique déjà décrite dans une autre publication. Selon lui, la coopération transfrontalière doit résoudre le problème des cultures politiques différentes sinon opposées, façonnées par des siècles de projets différenciés. Représentations territoriales et acteurs n'attribuent pas les mêmes valeurs aux dynamiques transfrontalières.

Dans le chapitre trois, F. Letamendia pousse l'argumentation : la comparaison entre le nord et le sud est-elle possible ? Les arguments d'ordre politique portent principalement sur l'opposition entre le Pays Basque